



Studio hub : coup de froid sur l'expérimentation

Lundi 26 février 2024, se tenait le **Comité de Pilotage sur l'accord d'expérimentation du studio Hub**.

Une fois encore, **la direction a imposé ses solutions, sans autre porte de sortie...** Il s'agissait de faire de la place à la régie du studio Hub, installée jusqu'à présent dans une pièce trop exigüe. La solution présentée consistait à déplacer cette régie dans l'une des deux salles de mixage, le mixage devant alors déménager dans une salle de 6m², deux fois plus petite, avec une cabine pour la voix aménagée de l'autre côté d'un couloir... Solution inacceptable, car l'expérimentation ne devait à aucun moment dégrader les conditions de travail.

Or, nous avions proposé il y a plusieurs mois une salle plus grande déjà utilisée comme régie, notamment lors d'élections ou du tour de Guyane, proposition rejetée par la direction sans avoir présenté d'étude de faisabilité comme demandée par les syndicats SNJ/SRCTA-UNSA.

Après un dialogue de sourd de près d'une heure ce lundi, nous avons mis fin à cette réunion extraordinaire, constatant le jusqu'au boutisme de la direction, qui a martelé qu'elle n'allait pas faire d'autre proposition.

Plus globalement, au fil des comités de pilotage, la direction a rejeté la plupart des demandes des représentants SNJ/SRCTA-UNSA : mise en place d'un opérateur synthé au côté du scripte, création d'Unités de Compétences Complémentaires (UCC) avec un forfait mensuel pour toutes les personnes impliquées, pour de meilleures conditions de travail et une reconnaissance financière de la polyvalence.

Suite à ces demandes, la direction a fait enlever les synthés pour les interviews ! Cela a appauvri le JT de 13H et questionne sur le respect du public qui regarde des personnes parler sans aucune identification de leurs noms et fonctions. Quelle régression pour une télévision publique qui, en 2024, sacrifie l'éditorial au profit d'économies de bout de chandelles !

Par ailleurs, la qualité de l'image n'est pas toujours satisfaisante malgré l'effort des équipes, et le 13H cross média n'a pas vocation à diffuser des reportages télé et des enrobés radio.

Le 10 mars 2023, les syndicats SNJ-SRCTA UNSA ont signé l'accord d'expérimentation proposé par la direction sur la mise en place du studio Hub. Comme nous l'écrivions le 13 mars 2023 à l'attention du personnel, cette « signature n'est pas un chèque en blanc à la direction ».

Rappelons que l'expérimentation a été prolongée à notre demande jusqu'au 30 avril 2024 pour prendre le temps de régler les problèmes soulevés (RH, formations, UCC, conditions de travail...), et faire un bilan en toute transparence.

Nous ne pouvons pas tout accepter sans broncher. La responsabilité du coup de froid sur l'expérimentation incombe à la direction.

Rémire-Montjoly, le 27 février 2024